Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260422-2026_25-DE

COTES D'ARMOR

-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 AVRIL 2026

Date de convocation : 15 avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, TREGUIER Cécile, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, CRESCENCE Cyndia, TRÉGUIER Cécile.

Était absente : LEVRIER Isabelle.

Secrétaire de séance : TRÉGUIER Cécile.

2026-25-DESIGNATION D'UN REFERENT « FRELONS ASIATIQUES » ET « ESPÈCES EXOTIQUES »

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un correspond « frelons asiatiques » et « espèces exotiques » qui aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié.

Par vote à main levée (14 voix « pour »), le Conseil Municipal a désigné comme référent « frelons asiatiques » et « espèces exotiques » : Jean-Noël JULIEN.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN (Côtes d'Armor)